Biarritz - Journées Nationales 1976

La psychose en pratique privée

« La psychose en pratique privée » : formulation lapidaire, mais imprécise aussi à la mesure que l'objet ainsi proposé à l'attention se définit mal en ses contours. Et pourtant, moins gratuite ou distributive que pourraient le penser certains.

Le psychotique « en ville » : question de porte, d'aiguillage, de fourvoiement même, pourra-t-on soutenir. Pourquoi pas de choix, tant qu'à épuiser les hypothèses ? De cette certitude, de ce scepticisme, il reviendra bien quelque chose en notre travail.

Ce thème à l'énoncé collusif, cette collision, n'est le fruit ni du hasard, ni de la provocation. Mais bien plus d'une nécessité, qui se justifierait déjà de n'être que conjoncturelle, réactionnelle. En contrepoint à une insistance ritournelle : aux psychiatres privés la psychiatrie « légère », les problèmes qui n'en donnent pas, la dépression et les « petits névrosés »…

Il ne nous messied certes pas d'assumer l'apanage qu'on nous attribue de la sorte tout en prétendant le déprécier. Nous ne nous en trouvons pas pour autant diminués – ou démunis… Mais enfin, l'inventaire en est raccourci, d'une pratique que quelques-uns s'obstinent à interroger pour ce qu'elle n'aurait pas réponse à tout. Toutes les réponses, certes pas. D'autres peut-être, à d'autres problèmes…

Mais bien au-delà d'un circonstanciel aux échos polémiques déjà anciens, cette « nécessité » s'est actualisée et imposée dès les Journées de l'an dernier : sur le fait que non seulement le psychiatre privé prenait en charges les sujets psychotiques, en proportion diverse, mais parfois considérable, mais qu'il pouvait le faire de façon originale – et que dans tous les cas, cette démarche, pour ce qu'elle a de spécifique comme de moins spécifique, lui posait problème – qu'il le reconnaisse ou s'en défende.